

Éditorial



Pour un périmètre cohérent de Marne et Gondoire

Le conseil communautaire a demandé lundi l'intégration de Ferrières-en-Brie et Pontcarré dans Marne et Gondoire. L'imbrication géographique entre notre communauté d'agglomération et ces deux communes induit des interactions aussi bien en termes d'utilisation des services et équipements publics que de continuités écologiques. C'est donc un élargissement au profit des habitants que nous proposons.

Jean-Paul MICHEL



UN OFFICE DE TOURISME DANS LE VENT

Promotion sur les réseaux numériques, accompagnement des professionnels, soutien aux événements locaux : l'office de tourisme de Marne et Gondoire participe au dynamisme du territoire.

Zoom en page 2

EMPLOI PUIS-JE VOUS ÊTRE UTILE ?

Quelles actions pour Marne et Gondoire en matière d'emploi ? Telle était la question posée lors du séminaire des élus le 21 mai dernier.

La première commission pour établir le rôle de l'intercommunalité s'est tenue jeudi à Rentilly. «Porter la question de l'emploi au niveau de l'intercommunalité, nous ne l'avons jamais fait jusqu'à présent. Or, au vu du bassin que constitue notre territoire avec plus de 34 000 emplois, il est évident que l'agglomération a un rôle à jouer», explique Pascal Leroy, vice-président en charge du développement économique.

Bussy-Saint-Georges, Lagny, Montévrain, Saint-Thibault, Collégien, Chanteloup, Guermantes, Jossigny et Carnetin étaient représentées. «Les échanges ont été riches et de qualité, nous allons nous réunir à nouveau mi-janvier. Ces réunions sont ouvertes à tous.» Marne et Gondoire gère 20 zones d'activité.



Pascal Leroy à l'écoute avec à sa droite Patricia Beaugeard, responsable du développement économique à Marne et Gondoire.

ENTRETIEN

Laurent Simon

*Président de l'office
de tourisme*

Maire de Chalifert

*Vice président de Marne
et Gondoire*

Anne Godin

*Directrice de l'office
de tourisme*



*Devant les bureaux
de l'office de tou-
risme le 6 juillet*

Quelles sont les missions de l'office de tourisme ?

Anne Godin : L'accueil, l'information, la promotion et la coordination des acteurs locaux du tourisme constituent un socle défini par la loi. À Marne et Gondoire, nous avons en plus la gestion de la halte-fluviale à Lagny et du moulin Russon à Bussy-Saint-Georges.

Laurent Simon : Au-delà de cette mission première, nous voulons accompagner les communes dans le cadre de leurs événements propres, en termes de communication notamment. Nous sommes à leur disposition.

À qui vous adressez-vous ?

Laurent Simon : Nous avons trois publics : le touriste, qui doit avoir envie de venir et qui a besoin de toutes les informations nécessaires à son séjour ; l'habitant, qui doit connaître les propositions pour ses loisirs et son temps libre près de chez lui et les élus, qui sont un relais indispensable.

Comment le faites-vous ?

Anne Godin : Seul un touriste sur dix pousse la porte d'un office de tourisme. En plus de la documentation papier (que nous produisons nous-mêmes) nous nous

appuyons sur le numérique : un nouveau site web est en cours de conception et nous sommes très actifs sur les réseaux sociaux. Nous saisissons l'ensemble de l'offre touristique dans la base de données Apidae qui permet à tout point d'information touristique de la région de donner des conseils précis et actualisés sur les lieux d'intérêt de Marne et Gondoire.

Nous faisons aussi du «hors les murs» en étant présents lors d'événements comme Printemps de paroles et le marathon de Marne et Gondoire ainsi qu'au marché de Lagny.

Plus globalement, nous travaillons avec les professionnels du tourisme eux-mêmes (hébergeurs, restaurateurs, sites de visite, etc.). Il faut en avoir une connaissance exhaustive, les valoriser, les promouvoir et être des apporteurs d'affaire pour eux, le tourisme étant une composante du développement économique. Avec le Comité régional du tourisme et Seine-et-Marne tourisme nous les aidons notamment à se professionnaliser, en particulier dans leur communication numérique qui est aujourd'hui indispensable. Ce faisant, cela accroît la crédibilité touristique du territoire.

Par ailleurs, nous coordonnons plusieurs événements comme par exemple depuis 2014 la Rando méli-mélo en octobre avec les clubs de randonnée pédestre. Citons également les journées européennes des métiers d'art en avril, celles du patrimoine en septembre, la fête de la Marne en juin, les croisières sur la Marne en juillet et août ou encore la semaine du goût en octobre.

Quels sont les équipements que vous gérez ?

Laurent Simon : le moulin Russon à Bussy-Saint-Georges est un très bel outil pour les scolaires et le public. Il s'agit d'un moulin à eau du 17^e siècle en état de fonctionnement. De nombreux ateliers liés à la meunerie, à la nature et à la science y sont menés.

Désormais, nous gérons aussi le moulin de Belle Assise à Jossigny déclaré d'intérêt communautaire lors du conseil du 31 mai dernier. C'est un moulin à vent, donc complémentaire du moulin Russon. Nous envisageons d'ailleurs d'en confier la gestion à l'association Les Environn'hôtes qui effectue un travail remarquable au moulin Russon. Le mécanisme rénové au début des années 1990 est en bon état. Il est important de disposer de sites de visite sur le territoire pour les écoles. Il y a en revanche des aménagements à effectuer afin que les cars puissent se garer au plus près du moulin.



Embarcadère de la halte-fluviale

À Lagny, la halte-fluviale avec son quai de huit anneaux, est prisée des plaisanciers européens, anglais et néerlandais surtout, mais aussi des australiens, qui sont fans de plaisance. De l'autre côté du pont Maunoury, l'embarcadère nous permet de proposer des croisières thématiques sur la Marne l'été.

Anne Godin : Les bords de Marne vont être un tronçon d'un des itinéraires culturels européens labellisés par le Conseil de l'Europe, de même que Lagny pourrait faire partie de l'itinéraire européen Saint-Colomban, Saint-Furcy ayant été un des ses disciples. Lagny est lieu historique fort et donc potentiellement très touristique.

Comment est organisé l'office de tourisme ?

Anne Godin : L'office de tourisme est un service public industriel et commercial (SPIC) composé de dix agents et d'un conseil d'administration regroupant dix-huit élus et sept socio-professionnels du tourisme qui se réunit 4 à 5 fois par an.

Laurent Simon : Nos recettes proviennent de la subvention de la communauté d'agglomération (273 000 euros en 2016), de la taxe de séjour (560 000 euros en 2015) et pour 40 000 euros de recettes propres : billetterie, ateliers du moulin Russon, boutique ■

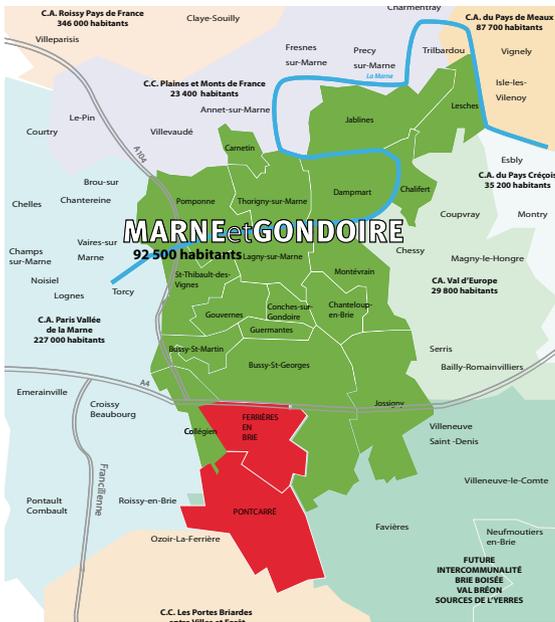
À l'origine

En 2003, l'office de tourisme de Lagny devient intercommunal. L'établissement public Office de tourisme de Marne et Gondoire est créé en décembre 2005.

UN CONSEIL À SUIVRE

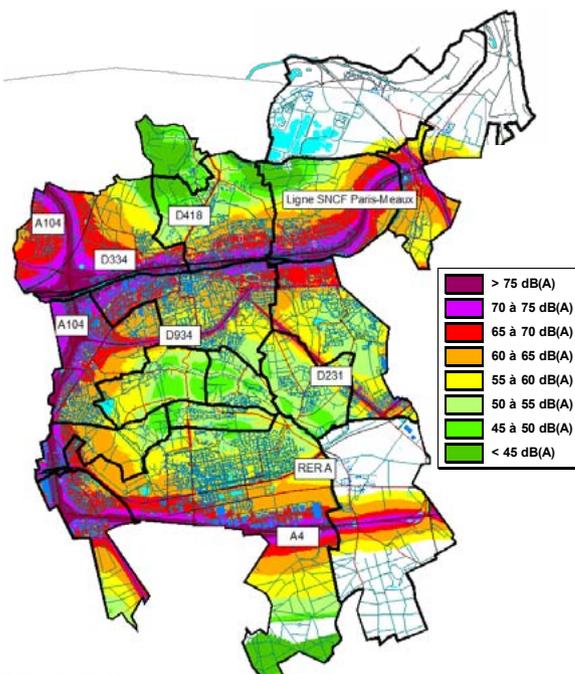
Le conseil communautaire de lundi comportait des délibérations importantes pour l'avenir de Marne et Gondoire.

DU NOUVEAU AU SUD



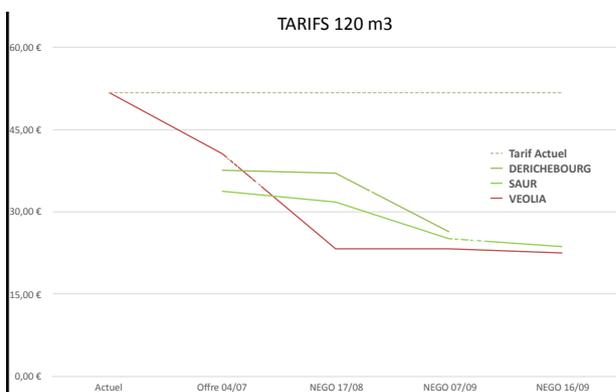
En mars, Ferrières-en-Brie et Pontcarré avaient exprimé leur volonté de rejoindre Marne et Gondoire. Le schéma départemental de coopération intercommunale arrêté le 31 mars prévoit néanmoins leur intégration à une communauté d'agglomération composée de la Brie-Boisée, du Val Bréon et des Portes de l'Yerres. Depuis, les relations entre la Brie Boisée et le Val Bréon se sont tendues. Les communes de Pontcarré et de Ferrières-en-Brie ont délibéré les 6 et 17 octobre 2016 pour rejoindre Marne et Gondoire après que le conseil communautaire du Val Bréon a lui-même demandé une révision du schéma le 22 septembre. Le Préfet de Seine-et-Marne pourrait alors revoir le schéma d'ici le 31 décembre. Le conseil communautaire de Marne et Gondoire soutient la démarche de Ferrières et Pontcarré et demande leur intégration à notre intercommunalité.

Un peu moins de bruit !



Au titre de sa compétence en matière de cadre de vie, Marne et Gondoire a réalisé un plan de prévention du bruit dans l'environnement. Un diagnostic cartographié du bruit a d'abord été réalisé en 2015 par un bureau d'études. Un plan d'actions à suivre sur 5 ans a ensuite été conçu cette année, proposant notamment des zones de circulation apaisée, des réductions de vitesse sur certaines voiries et une sensibilisation des aménageurs. L'objectif est aussi de fournir des informations précises aux aménageurs pour les opérations de construction ainsi qu'aux communes pour mieux prendre en compte le bruit dans leurs documents et autorisations d'urbanisme. Une consultation publique aura lieu en fin d'année dans chaque mairie.

Le prestataire pour l'assainissement choisi



Les négociations successives ont permis de largement faire diminuer le prix

En février, le conseil communautaire a décidé d'établir une délégation de service public unique de 9 ans pour l'exploitation des réseaux d'assainissement sur tout le territoire. Trois entreprises ont répondu à l'appel d'offre qui s'en est suivi. Les négociations avec les trois candidats ont permis de faire considérablement baisser le prix pour les usagers et de leur garantir un meilleur service. Le choix de la commission d'appel d'offre de recourir aux services de la société SFDE (filiale de Veolia) est validé par le conseil communautaire.

À noter que ce contrat d'affermage ne concerne que l'entretien du réseau. Les travaux de création, mise en séparatif ou réhabilitation font partie d'un programme d'investissement distinct.

Le SCoT en révision

Approuvé le 25 février 2013, le Schéma de cohérence territoriale définit les orientations d'aménagement applicables sur le territoire de Marne et Gondoire. Le conseil décide de procéder à sa révision afin de prendre en compte les évolutions législatives, les nouveaux schémas d'aménagement régionaux, d'adapter certaines dispositions et d'y intégrer la commune de Jablines.

sur le territoire



Chasse et tempête

Xavier Veilhan, artiste qui a conçu le château de Rentilly, a apporté sa touche à l'exposition «Animal on est mal» avec cette œuvre originale (à droite sur la photo). Si vous venez visiter l'exposition ce week-end, vous pourrez accéder au château mais pas vous promener dans le parc qui est fermé au public en raison d'un avis de tempête.

Enterrez, c'est pesé

L'installation d'un réseau d'assainissement des eaux usées dans le bourg historique de Montévrain (chemin de la Bergame, ruelle des Pissottes et rue des Fours à chaux) s'achève cette semaine.

